

ECN-1150 ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT

Professeur: Philippe Barla
Bureau: 2286 DES
Tél: 656-7707
Courriel: philippe.barla@ecn.ulaval.ca
Site du cours: www.webct.ulaval.ca

Objectifs du cours

Les problèmes environnementaux, tels que les changements climatiques ou la pollution des eaux par exemple, font aujourd'hui l'objet de beaucoup d'attention. Ces problèmes et les politiques visant à y remédier ont très souvent une composante économique importante. Par exemple, comment évaluer les coûts et les bénéfices associés à la protection de la biodiversité? Les réglementations environnementales ont-elles un impact négatif ou positif sur la croissance économique? Quelle politique environnementale est la plus efficace (éco-taxe, création de marchés de droit de pollution, imposition de normes de pollution, etc.) ?

L'objectif principal de ce cours est d'initier les étudiants aux principes et aux outils d'analyse utilisés par les économistes afin d'étudier les problèmes environnementaux. Ce cours vise les objectifs spécifiques suivants:

1. Comprendre et prévoir les comportements des agents économiques en présence d'externalités environnementales et mettre en évidence la défaillance des marchés décentralisés dans ce contexte.
2. Fournir des indications sur les instruments et politiques publiques qui peuvent être mises en place afin de corriger cette défaillance des marchés.
3. Étudier les méthodes développées par les économistes afin d'établir une valeur monétaire sur des biens non-marchands tels que la qualité de l'air, de l'eau, ou la vie humaine.

Enfin, en exigeant la rédaction d'un travail écrit (voir ci-dessous), ce cours vise aussi à développer les capacités de rédaction de documents de type professionnel.

Ouvrage de référence

Field B.C. et N.D. Olewiler, *Environmental Economics, First Canadian Edition*, Updated 2nd Canadian Edition, McGraw-Hill Ryerson, 2005.

Le manuel est disponible chez Zone. Il est également en réserve à la bibliothèque.

Autres références :

Barde, J.-P., *Économie et politique de l'environnement*, Presses de l'Université de France, 1992.

Bonnieux, F. et B. Desaignes, *Économie et politiques de l'environnement*, Dalloz, 1998.

Callan, S. J. et J. M. Thomas, *Environmental Economics and Management : Theory, Policy and Applications*, 2e édition, Harcourt, 2000.

Common M. et S. Stagl, *Ecological Economics: an introduction*. Cambridge University Press, 2005.

- Desaigues, B. et P. Point, *Économie du patrimoine naturel*, Économica, 1993.
- Goodstein, E. S., *Economics and the Environment*, 5e édition, Wiley, 2008.
- Hanley, N. et C. L. Spash, *Cost-Benefit Analysis and the Environment*, Edward Elgar Publishing Company.
- Kahn, J. R., *The Economic Approach to Environmental and Natural Resources*, Thomson/Southwestern Press, 1998.
- Lesourd, J.-B., *Économie et gestion de l'environnement*, Librairie Droz, 1996.
- McKittrick R., *Environmental Economics*, 2008, disponible gratuitement à :
<http://www.uoguelph.ca/~rmckitri/teaching/TEXTbook.May08.pdf>
- Pearce, D. W. et R. Kerry Turner, *Economics of Natural Resources and the Environment*, John Hopkins, 1990.
- Schubert, K. et P. Zagamé, *L'environnement*, Vuibert, 1998.
- Tietenberg, T., *Environmental and Natural Resource Economics*, 7e édition, Addison Wesley Longham, 2006.
- Tietenberg, T., *Environmental Economics and Policy*, 3e édition, Addison Wesley Longham, 2001.

Préalable

Le cours ECN-1000 *Principe de microéconomie* (ou équivalent) est un pré-requis pour ce cours. L'approche méthodologique sera essentiellement graphique. L'étudiant est donc supposé être à l'aise avec l'analyse des graphiques en microéconomie. Des notions mathématiques élémentaires pourraient également être utilisées dans le cours (équation linéaire, pente d'une droite). Les étudiants sont invités à voir ou à revoir ces notions de base à partir d'un manuel d'introduction à la microéconomie (p. ex. voir l'appendice du chapitre 1 du manuel Parkin M., R. Bade et P. Gonzalez, *Introduction à la microéconomie moderne*, 3^e édition, Éditions du renouveau pédagogique, 2005).

Évaluation

La note finale sera déterminée de la manière suivante:

Examen Intra	30%
Travail écrit en équipe (incluant la proposition):	
Le fond	25%
La forme	10%
Critique du travail écrit d'une autre équipe	5%
Examen final	30%

L'examen intra aura lieu **durant les heures de cours habituelles le mercredi 24 février 2010.**

L'examen final aura lieu **durant les heures de cours habituelles le mercredi 21 avril 2010.**

Avis important

- L'admission de chaque étudiant aux examens en classe pourrait être contrôlée à l'aide de sa **carte d'identité de l'université**. À défaut de présenter cette carte sur demande, un étudiant s'expose à des formalités de contrôle obligatoires plus élaborées.

- Aucun matériel n'est autorisé durant les examens en classe, à moins d'un préavis contraire.
- Pour les examens, seules les absences pour des raisons de santé (**attestées par un certificat médical**) ou pour tout autre motif sérieux (**attesté par un document probant**) seront acceptées. Un certificat devra être présenté dans les trois jours ouvrables suivant la date de l'examen. Si l'absence est jugée valable, la pondération de l'autre examen sera augmentée ou un examen de reprise (possiblement oral) sera administré.

Le barème pour le cours est celui adopté par le département d'économique :

90-100	A+
85-89	A
80-84	A-
75-79	B+
70-74	B
66-69	B-
63-65	C+
60-62	C
56-59	C-
53-55	D+
50-52	D
< 50	E

Règles disciplinaires:

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Plagiat:

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ETHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Méthode de travail:

Une partie importante de la matière sera exposée de manière magistrale. La participation active des étudiants est cependant fortement encouragée. Les diapos seront disponibles sur le site web du cours un peu avant le cours dans la section matériel pédagogique du cours. Je vous invite à les imprimer et les amener avec vous au cours. Ces diapos comprennent des "blancs" que vous pourrez compléter en assistant au cours. Elles comprennent aussi des exercices que nous ferons en classe. Le site web détaillera également le programme de travail précis de la semaine.

D'autres méthodes d'apprentissage pourraient éventuellement être utilisées comme par exemple des présentations par des conférenciers externes, des vidéos. Les étudiants seront également éventuellement invités à assister à des séminaires ou des présentations organisées à l'extérieur du cours. Il est aussi possible, suivant le temps disponible, que certains travaux d'équipe fassent l'objet d'une courte discussion en classe.

Travail écrit en équipe:

Le but de ce travail est double :

- 1) Appliquer les concepts et méthodes vues en classe pour analyser un problème environnemental précis et concret.
- 2) Apprendre à rédiger un rapport d'un niveau professionnel.

Mise en contexte

Imaginez que vous êtes analyste pour une municipalité (ville de Québec), le gouvernement (provincial ou fédéral) ou encore une institution internationale (Banque Mondiale). Vous êtes chargé d'étudier la mise en place d'un instrument visant à réduire le niveau d'un polluant. Votre rapport devra:

1. Présenter la problématique environnementale visée par votre instrument.
2. Décrire l'instrument proposé (son principe, les agents concernés, ses impacts économiques et environnementaux anticipés, les expériences existantes).
3. Discuter de ses avantages et inconvénients.
4. Une recommandation sur l'intérêt d'adopter ou non cette mesure.

La perspective du rapport doit être celle d'un économiste et vous devez vous efforcer d'utiliser les concepts et outils que l'on va développer dans le cours. Votre rapport doit cependant s'adresser à des non-économistes.

Détails pratiques

- Ce travail devra se faire en équipe d'environ 4 personnes (+ ou – UNE personne).
- Maximum 10 pages (+ 5 pages maximum pour les annexes).
- Une liste de sujets potentiels sera établie en classe.
- Une coordination sera assurée afin d'éviter des chevauchements dans le choix des sujets.
- Chaque équipe devra me rencontrer à quelques reprises pour discuter de l'évolution du travail et de la bonne participation de tous les membres de l'équipe.
- **Le 3 février 2010:** remise d'une proposition de projet. Cette proposition d'une page maximum doit contenir (à titre indicatif seulement, vous pouvez ajuster ce canevas):
 - Le nom des membres de l'équipe
 - Votre « employeur » fictif (c.-à-d. à qui votre rapport s'adressera)
 - La mesure que vous comptez étudier (description sommaire)
 - Un plan de travail (étapes à suivre)

- Un plan préliminaire du rapport
- Une liste préliminaire de vos sources
- **Le 24 mars 2010** : remise du rapport (version papier + version électronique par courriel via webct)

Critères d'évaluation

Le travail sera évalué en fonction de critères tels que:

- L'organisation structurée et logique de votre analyse ;
- La rigueur, la cohérence et la clarté des raisonnements (particulièrement les raisonnements économiques) ;
- L'appui de vos arguments par des statistiques, des graphiques ou des sources crédibles ;
- Les liens avec les concepts et outils vus en classe.
- La qualité de la présentation et du style (votre document doit être de "niveau professionnel").

Critique du travail écrit d'une autre équipe

Chaque équipe devra, de manière confidentielle, lire et critiquer le travail d'une autre équipe. Cette critique devra être constructive mais sans être complaisante. Elle devra se baser sur les critères d'évaluation décrits ci-dessus. Elle devra souligner les points forts et les faiblesses du travail (sur le fond et la forme) et fournir une évaluation qualitative (mauvais, faible, passable, bon, très bon, excellent). Cette critique d'une page devra être remise le **7 avril 2010** (version papier et électronique via courriel webct). Cette page devra être anonyme (i.e. ne pas contenir le nom des auteurs) afin de préserver la confidentialité.

Contenu*

Section I : Introduction

Qu'est-ce que l'économie de l'environnement?
Les liens entre l'économie et l'environnement

Section II : Les outils de l'analyse

Bénéfices et coûts, demande et offre
Efficacité économique et marchés
Économie de la qualité environnementale

Section III : Analyse des instruments de politique environnementale

Critères d'évaluation des politiques environnementales
Responsabilité légale, droits de propriété, approche volontaire et produits
Les normes
Taxes et subventions
Les systèmes de permis échangeables
Comparaison des politiques

Section IV : Analyse coûts-bénéfices

Le cadre d'analyse
Les bénéfices
Les coûts

Section V : Économie et environnement : perspective globale

Croissance, environnement et développement durable
Commerce international et environnement
Les problèmes environnementaux globaux

** Le contenu pourrait varier un peu en fonction de l'actualité ou des contraintes de temps.*